

Date de transmission de l'acte: 01/12/2025

Date de réception de l'AR: 01/12/2025

007-210703260-DE_2025_067-DE

A G E D I

République française

ARDECHE

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 25 novembre 2025

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 18/11/2025

vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 10

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Monsieur Joseph

Votants: 11

ARZALIER, Madame Nathalie BREYSSE-BRUN, Monsieur Jean CHALLEAT, Monsieur Jean-Louis GUILLERMIN, Monsieur Denis

Pour: 7

JOURDAN, Monsieur Jean-Paul MEJEAN, Madame Solène MOUNIER, Monsieur Louis OLLIER, Monsieur Jean-Marie ROUX

Contre: 0

Représentés: Monsieur Bernard HILLAIRE représenté par Monsieur Sébastien BOURDELY

Refus de vote

0

Excusés:

Abstentions: 4

Absents:

Secrétaire de séance: Monsieur Denis JOURDAN

Objet: Approbation du PV du 18/09/2025 - DE_2025_067

M. le maire propose l'approbation du Procès-Verbal du 18/09/2025 dont chaque conseiller a été destinataire

Après avoir lu le Procès-Verbal, le conseil municipal **DECIDE**

-**D'APPROUVER** le PV du 18/09/2025

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le président de séance BOURDELY Sébastien

Le secrétaire de séance, JOURDAN Denis

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié

